



MARS
2009

N°17

La lettre de Marisol Touraine

Députée de l'Indre-et-Loire - Vice-présidente du groupe socialiste
Vice-présidente du Conseil général - Secrétaire nationale du Parti socialiste

L'ÉDITO DE MARISOL TOURAINE

JEUNES : ETAT D'URGENCE !

Il y a quelques mois encore, la France espérait traverser la crise à moindre frais. Désormais, les prévisions se font sombres, surtout sur le front du chômage et l'on risque d'atteindre le seuil terrible de 1 million de chômeurs supplémentaires en 2009. Dans ce contexte, les jeunes sont particulièrement touchés, premières victimes d'un système qui exclut à tour de bras.

Je représente les députés socialistes au sein de la commission de M. HIRSCH destinée à élaborer une nouvelle politique pour la jeunesse. C'est passionnant et les constats sont souvent unanimes : l'école rejette autant qu'elle promet, les jeunes sans qualification peinent durablement à s'insérer, les systèmes d'accompagnement et de formation doivent être revus.

Mais on ne dira jamais assez que la politique de N. Sarkozy aggrave la situation : la défiscalisation des heures supplémentaires a évincé les jeunes de l'emploi, la réforme des BEP (3 ans au lieu de 4) déstabilise les plus fragiles. Le plan banlieue de F. AMARA a fait pschiiitt : 445 embauches contre 40 000 promises ! Vite, des mesures d'urgence s'imposent : les emplois jeunes ont fait leurs preuves, 87% des jeunes qui en ont bénéficié se sont stabilisés dans un emploi. Alors, allons-y ! Les besoins existent, dans la santé, pour l'environnement par exemple. Les départs en retraite seront nombreux : c'est une opportunité à saisir ! Si Martin HIRSCH ne veut pas être l'alibi social d'un Gouvernement régressif, qu'il s'engage !

Marisol Touraine

1

SOMMAIRE

LA PERLE
DU MOIS...

- * PAGE 1 : L'ÉDITO DE MARISOL TOURAINE
- * PAGE 1 : EUROPÉENNES : CHANGER L'EUROPE, MAINTENANT !
- * PAGE 2 : BUDGET DU CONSEIL GÉNÉRAL : PARLONS CHIFFRES !
- * PAGE 2 : ZOOM SUR...LE CANTON DE MONTBAZON
- * PAGE 2 : LA SUPPRESSION DE L'OBLIGATION ALIMENTAIRE
- * PAGE 2 : PAC : MARISOL TOURAINE ECRIT AU MINISTRE
- * PAGE 3 : ZOOM SUR...LA FIN DE L'EXAMEN DU PROJET DE LOI « HPST »
- * PAGE 3 : TEMPS FORTS
- * PAGE 4 : MARS 2009...RETOUR EN IMAGES
- * PAGE 4 : AVRIL 2009... LES RENDEZ-VOUS

EUROPÉENNES : CHANGER L'EUROPE, MAINTENANT !

L'adoption des listes de notre parti, le 21 mars dernier, doit désormais nous permettre de nous engager résolument dans la campagne pour les élections du 7 juin.

Il convient d'envoyer au Parlement européen une majorité de députés socialistes afin de réorienter l'Europe vers plus de volontarisme politique, social, plus de démocratie, plus d'écologie et mettre en œuvre nos propositions issues du Manifeste de Madrid.

Pour notre région du Grand Centre, la place de numéro 2 de la liste occupée par Cécile Jonathan doit nous inciter à nous mobiliser fortement et ainsi éviter l'abstention et la dispersion des voix.

Ensemble et maintenant, par notre mobilisation, changeons l'Europe !

C.L

Affirmé par Frédéric Lefebvre sur i-télé le 22 mars :

« *Le bouclier fiscal est un élément de justice* ».

Les 834 contribuables ayant reçu un chèque d'une valeur moyenne de 368 000 € confirmeront ...

C.L

BUDGET DU CONSEIL GÉNÉRAL : SOYONS CONCRETS !

Le premier budget de la majorité de gauche du département a été voté le 27 février dernier. L'évolution à la hausse de la fiscalité a été au cœur des discussions et a suscité de nombreuses polémiques. Il est utile d'examiner en quelques données l'état de la fiscalité départementale par rapport à nos voisins de la région Centre et voir quelles sont les retombées du budget sur le canton de Montbazou.

Les taux en Région Centre				
	Taxe d'habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti	Taxe professionnelle
Cher	7,86%	9,92%	20,16%	8,62%
Eure-et-Loire	8,13%	14,07%	21,36%	7,53%
Indre	6,82%	11,02%	25,03%	8,57%
Indre-et-Loire	7,72%	9,67%	22,61%	6,83%
Loir-et-Cher	8,69%	14,00%	34,20%	7,79%
Loiret	5,83%	9,17%	23,30%	5,87%
Moyenne Région	7,51%	11,31%	24,45%	7,54%
Moyenne nationale	8,01%	12,17%	32,62%	9,41%

Après l'augmentation - nécessaire - des taux d'imposition, l'Indre-et-Loire reste le deuxième département de la Région où les taxes d'habitation, de foncier bâti et professionnelle sont les moins élevées et est en 3ème position régionale pour la taxe sur le foncier non bâti. Constatons enfin que notre département est systématiquement, sur ces 4 taxes, en dessous de la moyenne nationale !

C.L

2

ZOOM SUR... LE CANTON DE MONTBAZOU



De nombreuses réalisations seront effectuées au titre du budget 2009 pour le canton de Montbazou. Plusieurs projets phares sont à noter :

- Aménagement provisoire du carrefour de la « Saulaie » sur la RD 910 à **Veigné**.
- Réhabilitation de la demi-pension au collège Albert Camus de **Montbazou** et renouvellement du matériel informatique.
- Restauration de l'Orangerie de Candé à **Monts**...

C.L

LA SUPPRESSION DE L'OBLIGATION ALIMENTAIRE POUR LES PETITS-ENFANTS

Le Conseil général a décidé de supprimer, dès 2009, l'obligation alimentaire à la charge des petits-enfants. Ce dispositif était un frein à l'entrée des personnes en maison de retraite et pouvait susciter des problèmes financiers pour les petits-enfants qui ont de faibles revenus.

C.L

PAC : MARISOL TOURAINE ÉCRIT AU MINISTRE DE L'AGRICULTURE

Le ministre de l'agriculture, Michel Barnier, a annoncé les mesures de mise en œuvre de la réforme issue du bilan de santé de la PAC. De très nombreux agriculteurs ont exprimé leurs inquiétudes face à ce nouveau dispositif de répartition des aides.

Si certains des objectifs de la réforme peuvent être partagés, par exemple la volonté de rééquilibrer les aides en faveur de l'élevage ovin et caprin, de l'agriculture biologique et des zones fragiles, son application en l'état aurait des conséquences catastrophiques pour beaucoup d'agriculteurs de notre département, comme tous ceux situés en zone intermédiaire qui verraient leur revenu, déjà faible, baisser de 20 à 35 %. En effet le nouveau dispositif risque de pénaliser les exploitations dont le rendement est inférieur à la moyenne nationale, ce qui est le cas dans les zones dites pour cette raison intermédiaires. Cela est inacceptable.

Après avoir pris l'avis de l'ensemble des organisations professionnelles de l'Indre-et-Loire Marisol TOURAINE a décidé d'écrire au ministre pour lui demander de s'engager à moduler les mécanismes de redistribution d'une partie des aides afin de rétablir l'équité entre les différents types d'exploitations et entre les territoires. Cette modulation devra prendre en compte le nombre d'actifs par exploitation plutôt que le nombre d'hectares ainsi que le rendement moyen de chaque département.

J-M. B

Retrouvez le dossier « agriculture » sur le blog : marisoltouraine.typepad.fr

TEMPS FORTS

Chambray-lès-Tours

Rencontre à la chambre d'agriculture
1ères journées multimédia

Loches

Visite de l'hôpital

Montbazou

Présentation du budget départemental par C. Roiron

Monts

47ème Salon du Ripault

Orbigny

Inauguration de la rue des AFN

Rochecorbon

Rencontre avec Michel Audiard

Saint-Avertin

Ecole Christophe Plantin

Saint-Flovier

Rencontre avec les élus

Sorigny

Comité syndical d'ISOPARC
Maison familiale rurale

Tours

Signature de la convention entre le Conseil général et le Conseil régional sur la formation des allocataires du RMI

Visite du centre opérationnel de renseignement de la gendarmerie

Déjeuner chez le Préfet autour du nouveau Préfet de Région

Veigné

Clôture de la semaine Entreprises ouvertes



ZOOM SUR...LA FIN DE L'EXAMEN DU PROJET DE LOI « HPST »

Après un mois de débats, l'Assemblée nationale a achevé l'examen du projet de loi « HPST ». Après l'hôpital (voir lettre de février) retour aujourd'hui sur un texte qui ne résoudra pas les difficultés des Français pour se soigner.

THÈME	CE QUE PRÉVOIT LA LOI	CE QUE PROPOSENT LES SOCIALISTES
Offre de soins sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> * Régionalisation du numerus clausus pour les étudiants en médecine : cette mesure ne règlera pas à elle seule la question des déserts médicaux. * Définition de la médecine générale de premier recours : une bonne idée mais insuffisante puisqu'elle ne s'impose pas aux professionnels. * Création d'une bourse pour les étudiants qui s'engagent à s'installer dans les zones déficitaires : c'était une idée socialiste. * Renvoi à après 2012 de l'examen de mesures plus contraignantes. 	<ul style="list-style-type: none"> * Favoriser la création d'une véritable filière de médecine générale. * Définir l'offre de soins de premier recours en fonction des besoins locaux. * Développer les réseaux de soins et favoriser la création des maisons de santé. * Plafonner l'installation des médecins dans les zones sur dotées. * Stages obligatoires des étudiants en médecine en zones rurales et quartiers sensibles. * Encadrer les dépassements d'honoraires.
Prévention et santé publique	<ul style="list-style-type: none"> * Définir l'éducation thérapeutique du patient. Mais sans mesures concrètes de financement il y a un risque de contrôle par l'industrie pharmaceutique. * Interdire la vente d'alcool aux mineurs et dans les stations service. Cette mesure ne peut à elle seule tenir lieu de politique de santé publique. * Interdire la vente de cigarettes au goût sucré. 	<ul style="list-style-type: none"> * Mettre en place une véritable politique de lutte contre l'obésité : notamment par l'interdiction de la publicité en faveur de certains aliments dans les émissions TV à destination des jeunes. * Améliorer l'éducation à la santé à l'école. * Créer un service public de la santé mentale. * Encadrer la politique du médicament : notamment les prescriptions hors génériques.
Agences régionales de santé	<ul style="list-style-type: none"> * Une agence régionale de santé sous contrôle de l'État : tout comme pour l'hôpital, le pilotage de l'agence est entre les mains du seul directeur, nommé par le Gouvernement. * Les élus locaux sont écartés du dispositif. * Pas d'articulation horizontale de l'offre de soins intégrant tous les acteurs de la politique sanitaire. * Le secteur médico-social et les représentants des patients ne sont pas suffisamment représentés au sein des ARS. 	<ul style="list-style-type: none"> * Créer des ARS coordonnées par une agence nationale de santé. * Définir des projets médicaux de territoire autour des soins de premier recours. * Clarifier les rapports entre les ARS et l'Assurance maladie. * Garantir la coopération hospitalière entre les grands CHU et les hôpitaux de proximité. * Associer les ARS à la mise en œuvre des politiques de santé scolaire et de santé au travail. * Intégrer pleinement le secteur médico-social dans le champ des agences régionales de santé.

Ph. D

Retrouvez le dossier « santé » sur le blog : marisoltouraine.typepad.fr

RETOUR EN IMAGES

MARS 2009...



13/03

Inauguration de la maison du tourisme vert à Chambray-lès-Tours



14/03

43ème Salon du Ripault à Monts



20/03

**Parlement des enfants
Classe de CM2 de Saint-Avertin**



20/03

Visite du centre opérationnel de la gendarmerie de Tours



21/03

Inauguration de la rue des AFN à Orbigny



27/03

Rencontre avec les élus de Saint-Flavier

4

BRÈVE...

Signez la pétition du Parti socialiste contre le paquet fiscal, mesure profondément injuste qui accentue les inégalités en protégeant les plus fortunés des Français. Le PS souhaite l'abrogation de la loi TEPA qui permettrait de dégager 15 milliards d'euros par an et de mener – enfin ! – une vraie politique pour améliorer le quotidien des Français.

www.parti-socialiste.fr

LES RENDEZ-VOUS

AVRIL 2009...

Visite de Martin Hirsch en Indre-et-Loire / Poursuite de la discussion sur le projet de loi « création et internet » / Poursuite des travaux de la commission sur l'avenir de la jeunesse / Discussion de la proposition de loi PS sur la rémunération des patrons...



L'ÉQUIPE



Jean-Marie Beffara
Député suppléant
Conseiller régional



Philippine Donnelly
Assistante parlementaire
à l'Assemblée nationale



Lucette Georget
Assistante parlementaire
à Montbazoin



Christophe Lugnot
Assistant parlementaire
à Montbazoin

Permanences parlementaires :

Loches :

5, rue Quintefol

Horaires d'ouverture :

Le lundi de 14h00 à 18h00 ;

le mercredi et le jeudi de 09h00 à 12h00 ;

le samedi de 10h00 à 12h00

Montbazoin :

1, rue des douves

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi

De 09h00 à 12h30 et de

14h00 à 18h00

Saint-Pierre-des-Corps :

5, rue Pierre Curie

Horaires d'ouverture :

Le mercredi

de 9 h 30 à 12 h 30